



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

A l'initiative du Maire et de la municipalité, l'Opération Tranquillité Vacances a pour but d'assurer une surveillance des habitations durant les vacances ou les absences prolongées. Pour cela, il suffit de le signaler, en remplissant le formulaire ci-joint et en l'adressant uniquement à la police municipale du Castellet, chargée du suivi de cette opération en liaison avec la gendarmerie nationale.

Quelques conseils pour des vacances sereines :

- Signaler son départ à un voisin de confiance, qui supprimera les signes d'absence en ramassant par exemple le courrier et qui sera attentif à tout comportement anormal ou étrange dans le voisinage.
- Vérifier minutieusement l'état et le verrouillage de toutes les issues : portes, trappes, vasistas, soupiraux, volets... de l'habitation principale et de ses dépendances.
- Débarrasser son jardin des objets tels que les échelles, tables, chaises, outils de jardinage ou de bricolage, vélos, remorques, robot de piscine...
- Ne pas laisser des objets de valeur, bijoux, carnets de chèques ou numéraires.
- A l'avenir, rendre ce même service à ce voisin.

POLICE MUNICIPALE DU CASTELLET – Place du Champ de Bataille

04.94.98.57.96 ou 06.60.33.52.64

police-municipale.lecastellet@orange.fr